

Devant la juge, de nouveaux témoins accréditent la thèse de l'assassinat de Robert Boulin en 1979

EXCLUSIF « 20 Minutes » et France Inter révèlent, ce mercredi, des témoignages inédits sur la mort du ministre du Travail dont le corps avait été découvert dans un étang de Rambouillet (Yvelines)...



PAR VINCENT VANTIGHEM — MARDI 7 JUIN 2006

« Vu sa position dans l'eau, ce n'était pas possible que ce soit un suicide. » Trente-six ans après les faits, le mystère entourant la mort de Robert Boulin est peut-être en train de se dissiper dans le bureau d'Aude Montrieux. Cette juge d'instruction de Versailles (Yvelines) a été chargée, en septembre 2015, de rouvrir le volumineux dossier Boulin, du nom du ministre du Travail retrouvé mort, le 30 octobre 1979, dans cinquante centimètres d'eau d'un étang de la forêt de Rambouillet.



Le corps de Robert Boulin, le 30 octobre 1979
LAURENT YXZ/SIPA

Alors que la justice a conclu à un suicide en 1991, la famille du ministre continue de prétendre qu'il a été la cible d'un « assassinat ». Pressenti, à l'époque, pour devenir Premier ministre, Robert Boulin aurait été tué car il menaçait de révéler des informations compromettantes, selon elle.

« L'impression qu'il avait été placé mort dans l'eau »

Les premiers témoins qui se sont succédé dans le bureau de la juge Montrieux, ces derniers mois, penchent eux aussi pour la thèse de l'assassinat, selon les informations que révèlent, ce mardi, *20 Minutes* et France Inter. À commencer par ce médecin réanimateur qui était de garde avec les pompiers de Rambouillet le jour de la découverte du corps. Jamais convoqué durant l'enquête initiale, il est pourtant l'un des premiers à avoir mis les pieds sur la berge de l'étang Rompu ce matin-là. « *Tout de suite, ce qui nous a sauté à l'idée, c'est qu'il était dans l'eau mais pas dans la position d'un noyé, a-t-il expliqué lors de son audition, le 19 janvier 2016. On avait l'impression qu'il avait été placé mort dans l'eau (...) Il avait des ecchymoses sur le visage, des éraflures...* »

À cette évocation, la juge le relance. « *C'est donc qu'il avait le visage hors de l'eau ?* » Réponse du médecin : « *Oui, hors de l'eau. Ce qui n'est pas courant pour un noyé (...) J'ai pensé qu'il avait été battu. J'ai vu une bagarre, un truc (...)* » Ce médecin n'aura pas le temps d'enquêter pour le savoir. « *Nous avons été mis à l'écart tout de suite, ajoute-t-il. Visiblement, nous n'étions pas les bienvenus.* » En ce sens, ce médecin confirme les déclarations du gendarme qui avait, le premier, découvert le corps du ministre et que *20 Minutes* avait retrouvé en 2011.



Photo prise le 30 octobre 1979, à Paris, d'un badaud lisant « France Soir » titrant « Robert Boulin s'est suicidé » - GEORGES BENDRIHEM / ARCHIVES / AFP

Deux hommes avec Boulin dans une voiture

Un autre témoin, entendu par la juge le 17 décembre 2015, n'a, lui, jamais vu la scène de crime.

Mais il est sans doute l'un des

derniers à avoir aperçu Robert Boulin en vie. Le 29 octobre 1979, il rentrait chez lui, à quelques kilomètres de l'étang Rompu, quand « *il s'est trouvé face à face avec une Peugeot 305* » dans une rue étroite de Montfort-l'Amaury (Yvelines). À l'intérieur, Robert Boulin dont il a facilement reconnu les « cheveux blancs » à travers le pare-brise. Mettant à mal la thèse d'un suicide solitaire, cet homme a assuré à la juge que Boulin était alors accompagné de deux hommes dans sa voiture. « Ce n'étaient pas des personnes détendues et gaies. Ils avaient des visages assez fermés. Ils étaient plus jeunes que [lui]. »

Avocate de la fille de Robert Boulin, **Marie Dosé** se félicite de ces révélations. « *Le temps qui passe n'est pas qu'un handicap. Dans une affaire d'État comme celle-là, il permet aussi aux personnes de ne plus avoir peur de témoigner. Tout reste à dire, à faire et à révéler.* » Pour cela, elle a demandé la déclassification de tous les documents liés à cette affaire qui pourraient encore se trouver aux ministères de l'Intérieur, de la Défense et à Matignon. D'autres témoins doivent également être entendus par la juge dans les prochains mois. ✓